Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 3 (1762)

Heft: 1

Artikel: Annonce d'un nouveau prix

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382522

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNONCE
D'UN NOUVEAU PRIX.

ON étoit ſur le point de raſſembler les feuilles de cette *Prémière Partie*, quand nous reçumes de la libéralité de M. le BARON *Joſeph* DE BEROLDINGUENS, *Chanoine du Haut Chapitre de Spire*, & Membre de notre Société, un préſent que nous nous empreſſons d'annoncer au Public. Animé par des vuës patriotiques & des ſentimens vraîment nobles, M. DE BEROLDINGUENS deſtine *un prix de cinquante florins* d'Empire, ou de *cent vingt-cinq livres* de France, au Mémoire qui donnera la meilleure ſolution d'une queſtion qu'il laiſſe à notre choix; ſon deſintéreſſement s'étend juſqu'à renoncer au droit de décider de la deſtination d'un argent ſi généreuſement employé. Nous ne pouvons cependant ſatisfaire qu'en partie à la demande trop modeſte de M. DE BEROLDINGUENS; nous ſommes obligés d'avouer publiquement, que non ſeulement le ſens, mais l'expreſſion même à peu près littérale de la queſtion ſuivante, eſt empruntée d'une de ſes lettres, adreſſée à notre Société.

Il ſera donc payé *un prix de cinquante flor.* d'Empire, ou de *cent vingt & cinq livres* de France, à celui qui aura indiqué *les moyens les plus ſûrs, les plus prompts & les plus convenables, pour faire connoître au peuple cultivateur*

les

les nouvelles découvertes en matière d'agriculture, & l'engager à en profiter.

Les Mémoires destinés à concourir pour ce prix doivent être remis à nos Sécrétaires avant la fin de l'année 1763 ; les noms des Auteurs marqués dans des billets cachetés, comme de coutume : le jugement en sera prononcé en tems & lieu accoutumé.

PRIVILEGES.

LE privilège que LEURS EXCELLENCES DE BERNE nous ont accordé pour défendre la réimpression de notre Recueil &c. est daté du 21. Décembre 1761.

Sous même date LL. EE. à notre très humble demande, adresserent une lettre circulaire à tous les Hauts Alliés de la Confédération Helvétique, pour solliciter une semblable defense en notre faveur. La plûpart l'accorderent de la manière la plus gracieuse.

LL. EE. de ZURIC, par un privilège du 28. Décembre 1761.
--- d'URI, par une lettre gracieuse, du 2. Janvier 1762.
--- d'UNTERWALDEN, dessus, de même du 2. Janvier 1762.
--- d'UNTERWALDEN, dessous, de même, du 2. Janvier 1762.
--- de ZOUG, de même, du 9. Janvier 1762.
--- de GLARIS, de même, du 29. Décembre 1761.
--- de BASLE, par un privilège du 30. Décembre 1761.
--- de FRIBOURG, par lettre, du 30. Décembre 1761.
--- de SOLEURE, de même, du 28. Décembre 1761.

LL. EE.

LL. EE. de SCHAFHAUSEN, par un privilège du 6. Janvier 1762.

- - - d'APPENZEL, reformé, par lettre du 9. Janvier 1762.

- - - d'APPENZEL, catholique, par lettre du 21. Janvier 1762.

S. A. LE P. EVEQUE DE BASLE, par une lettre du 4. Janvier 1762.

M. L'ABBÉ DE S. GALL, de même, du 30. Décembre 1761.

- - - La VILLE DE S. GALL, par un privilège du 4. Janvier 1762.

- - - Les TROIS LIGUES DES GRISONS, par lettre du 31. Décembre 1761.

- - - La VILLE DE COIRE, de même, du 29. Décembre 1761.

- - - La VILLE DE MUHLHAUSEN, de même 31. Décembre 1761.

- - - La VILLE DE BIENNE, de même 30. Décembre 1761.

- - - La NEUFVIELLE, de même, 31. Décembre 1761.

- - - La REPUBLIQUE DE GENEVE, de même 29. Décembre 1761.

- - - Le GOUVERNEMENT DE NEUFCHATEL, de même 29. Décembre 1761.

- - - Le CONSEIL DE LA VILLE DE NEUFCHATEL, de même 7. Janvier 1762.

De l'Imprimerie d'ANTOINE CHAPUIS, *Imprimeur à* Lausanne.

I. TABLEAU